

L'Agglo du Saint-Quentinois lance une 3e opération de démoustication !



L'Agglo lance une troisième opération de démoustication sur 14 communes ce mercredi 4 juillet 2018.

Les conditions météorologiques de ces derniers jours ont provoqué des conditions favorables aux pontes et développement des larves de moustiques, qui envahissent certaines communes de l'Agglomération du Saint-Quentinois. De ce fait, l'Agglo a missionné la société Air Champagne pour la démoustication de 14 de ses communes dans la matinée du mercredi 4 juillet (sous réserve des bonnes conditions météo).

Le développement des larves de moustiques est particulièrement surveillé par la Direction de l'environnement de l'Agglo du Saint-Quentinois. Les derniers échantillons recueillis dans les zones marécageuses bordant les zones urbanisées ont permis de déterminer qu'une intervention serait nécessaire et efficace dès mercredi.

Les communes concernées : Gauchy, Dallon, Grugies, Castres, Contescourt, Fontaine-les-Clercs, Happencourt, Seraucourt-le-Grand, Artemps, Dury, Ollezy, Harly, Rouvroy et Saint Quentin.

La démoustication vise à répandre par aérosol un larvicide homologué en agriculture biologique et inoffensif chez les humains et animaux, dispersé par voie aérienne au moyen d'un hélicoptère sur plus de 160 hectares de zones marécageuses aux abords des zones urbanisées (l'épandage au-dessus des habitations, leur dépendance et terrains à usage de loisirs ainsi que sur les voiries est interdit par la réglementation).

Menée 2 à 3 fois par an, cette opération permet de limiter la prolifération de moustiques

Agglomération du Saint-Quentinois

Communiqué de presse

Le 03/07/2018 15:00

pour le bien-être des riverains des zones marécageuses. Les deux précédentes opérations ont été lancées le 11 mai et 8 juin dernier.

CONTACT

— Cabinet de Madame la Présidente

03 23 06 30 06 · cabinet.agglo@casq.fr